

INSCRIPTION A L'ECOLE MATERNELLE D'OLARGUES

Parent,

Vous habitez sur l'une de ces communes : Olargues, Mons La Trivalle, Saint Julien d'Olargues, Saint Martin de l'Arçon, Saint Vincent d'Olargues ou Vieussan.

Votre enfant est né en 2019, 2020, 2021 ou 2022.

Il est susceptible d'être accueilli à l'école maternelle d'Olargues.

Pour cela vous devez l'inscrire au **SIDEO** (syndicat intercommunal des écoles d'Olargues) situé au rez-de-chaussée de la mairie d'Olargues, muni du livret de famille, d'un justificatif de domicile, du carnet de santé.

Merci de prendre rendez-vous au : 04 67 97 03 93

Veillez également prendre contact avec la directrice de l'école maternelle, Mme Lugan, afin de valider l'inscription.

Par téléphone au 04 67 97 78 87

ou par mail ce.0341599d@ac-montpellier.fr